

a tant dans le monde ! cherchaient à déverser le ridicule sur M. Jouffroy, en l'appelant *Jouffroy la pompe* ; quant à M. Desblanc, les paysans et tous les velches des alentours l'accusaient de vouloir ruiner le pays qui ne trouverait plus, disaient-ils, à vendre ses foins ni ses avoines, si son infernale machine du feu faisant marcher l'eau, venait à réussir.

J'ai vu longtemps amarré, à Trévoux, au dessous de ma demeure, le bateau de M. Desblanc, qui fut dépecé et vendu, en 1812, comme vieux fer. Le vice de ce bateau consistait principalement en ce que, au lieu de roues, il portait sur les flancs de longues chaînes munies d'aubes, en guise de chapelets. Sauf ce vice, facile à corriger, le bateau était conditionné avec tous les éléments de réussite.

Vers ce même temps, Fulton s'occupait aussi, à Paris, de construire, sur la Seine, un bateau à vapeur dont il fit l'essai, également vers la fin de l'année 1803. Son expérience fut assez satisfaisante, sans être cependant encore absolument et pratiquement décisive. Ce qui manquait à tous les bateaux à vapeur construits à cette époque, c'était de ne pas proportionner suffisamment la puissance de leur machine à la résistance des eaux.

M. Jouffroy ne put pas obtenir de brevet pour son pyroscaphe. Le ministre de l'intérieur en accorda un, de quinze années, « pour l'invention d'une machine à feu horizontale, destinée à la remonte des bateaux, coches et diligences », à M. Desblanc, qui fit le dépôt de son modèle au Conservatoire des arts et métiers.

Robert Fulton, à cette époque, écrivit, à M. Desblanc, plusieurs lettres dont la famille de celui-ci est dépositaire à Trévoux. Dans la première lettre, qui est du 12 thermidor an X, Fulton qualifie Joseph Desblanc d'inventeur des bateaux à vapeur.

Plombières, 12 thermidor an X.

« Robert Fulton, inventeur des bateaux plongeurs et du système des petits canaux de navigation, au citoyen Joseph Desblanc, inventeur d'un bateau qui peut remonter le courant, par le moyen de la pompe à feu. »

.